

AVENANT
SALAIRES MINIMA DE LA
CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE
DES PROFESSIONS DE LA PHOTOGRAPHIE
DU 2 AVRIL 2014


Le présent avenant a pour objet de fixer la rémunération mensuelle brute en dessous de laquelle aucun salarié employé sur la base de la durée légale ne pourra être rémunéré dans les entreprises relevant de la C.C.N des professions de la photographie.

Article 1 : Salaires minima mensuels

Les salaires minima conventionnels issus de la nouvelle grille de classification du 02 avril 2014 sont les suivants :

EMPLOYES	SALAIRES	MAITRISE	SALAIRES	CADRES	SALAIRES
150	1 452 €	220	1 803 €	320	2 674 €
155	1 460 €	230	1 886 €	350	2 834 €
165	1 470 €	250	2 055 €	370	3 040 €
175	1 488 €	270	2 153 €	410	3 391 €
185	1 513 €	275	2 257 €	450	3 705 €
195	1 602 €				
205	1 639 €				
210	1 725 €				

Note : la base est la durée légale du travail soit 151,67 heures.

 P.P SM



Article 3 : Entrée en vigueur






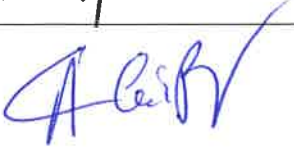
Les dispositions du présent avenant entreront en vigueur, pour l'ensemble des entreprises adhérentes aux organisations ou groupements signataires, le 1^{er} jour du mois civil suivant la date de signature du présent avenant.

Les dispositions du présent avenant entreront en vigueur, pour l'ensemble des entreprises de la branche non adhérentes aux organisations ou groupements signataires, le 1^{er} jour du mois civil suivant la publication de l'arrêté d'extension du présent avenant au Journal Officiel.

Le présent avenant entrera en vigueur à l'issue du délai prévu par l'article L 2232-2 du code du travail pour l'exercice par les Organisations Syndicales Représentatives des salariés du droit d'opposition.

Fait à Paris, le 2 avril 2014.

Suivent les signatures ci-après :

Confédération Française de la Photographie 205 rue du Faubourg Saint-Martin 75005 PARIS  Philippe PAILLAT	Fédération des Employés et Cadres CGT-FO 28 rue des Petits Hôtels 75010 PARIS
	Fédération CGT commerce distribution services Case 425 93514 MONTREUIL Cedex
 Bruno RAYEN	Fédération Nationale de l'Encadrement du Commerce et des Services CFE-CGC 09 rue de Rocroy 75010 PARIS
 	Fédération des Services CFDT Tour Essor 14 rue Scandicci 93508 PANTIN Cedex
 Sacha Martin	Fédération CFTC Commerce, Services, Forces de Vente 251 Quai de la Loire 75019 PARIS
	Fédération UNSA Spectacle et Communication, 21 Rue Jules Ferry 93177 BAGNOLET